Règlement
Run and Bike 10km

Date : dimanche 12 octobre 2025
Lieu : Domaine de Candé (Monts)
Distance : 10km

Code vestimentaire : rose
Enfant : à partir de 15 ans
Equipement : VTT/VTC/GRAVEL, deux casques

Participation : gratuite, inscription au préalable. Les dons (montant à discrétion des participants) sont reversés à l'association **Au Sein des Femmes de Touraine**

Qu'est-ce que c'est le Run and Bike des Roses ?

Le principe du Run and Bike est d'alterner course à pied et VTT/VTC, l'équipe disposant d'un vélo pour deux coureurs.

L'activité sportive proposée est une activité de loisir et vise à récolter des dons pour l'association Au Sein des Femmes qui contribue à aider les femmes souffrant d'un cancer du sein.

Le Run and Bike des Roses n'a pas de jury et n'est pas chronométré. L'idée principale est que chacun puisse participer à son niveau et à son rythme pour cette belle cause.

La première équipe gagnante, mixte, homme, femme, cani-crosseur et les premiers arrivés se verront récompensés.

Règlement concernant le départ

Départ des coureurs à pied et des cyclistes à 9h30 (devant le château).

Le but est le binôme arrive en même temps sur la ligne d'arrivée au terme des 10km, en alternant avec le vélo au cours du tracé.

Les compétiteurs doivent suivre le parcours tracé.

Obligations concernant le matériel et la sécurité

Port du casque obligatoire pour les cyclistes et les coureurs au départ de la course (lors de la transmission du vélo). Un VTT/VTC/GRAVEL en bon état.

Règlement concernant la transmission du vélo

La transmission du vélo doit se faire dans une zone suffisamment large pour laisser le passage aux autres concurrents.

Renseignement et inscription : 02 47 34 11 92 / ccas@monts.fr